

Conseil d'école André Pasquier

7 novembre 2023

Présents :

Mairie : M di Palma

Ecole : M Lelong, Mmes Amossé, Diligent, Cormier, Lamartinière, Malpièce, Filatriau, Riant, Le Gouge, Bessereau, Szafir, Aslaïmi, Villeroil, Chablay, Dossmann, M Auer, M Brian

FCPE : Mmes Tadiello, Douang, Guillemet Guembour, Nachon, Baumgartner, Friha, Couegnas

Secrétaires de séance : Mme Malpièce, Mme Guillement Guembour

Mairie

1/ Cantine

Suite à la visite d'avril 2023, la Mairie attend un devis relatif à l'insonorisation de la cantine (devis sur l'acoustique), pour le proposer ensuite éventuellement dans le budget 2024 de la Ville (donc en Juin 2024).

Concernant les problèmes de connexion sur Foodi :

Des problèmes de facturations ont été remontées. Il est préconisé, pour les familles n'ayant pas reçu de demande de paiement, de contacter la ville d'Antony au 01 42 37 43 01 ou 01 42 37 43 00.

Il est également possible de repasser par l'espace citoyen.

Concernant la mise en place du nouveau marché restauration scolaire :

La mairie constate la nécessité de réajuster certains points avec le nouveau prestataire, suite aux remontées des insatisfactions. Des échanges se sont donc tenus.

Une borne de satisfaction, sur la qualité et sur la quantité, est présente sur le site mais pas pris régulièrement en compte par le référent périscolaire.

Une formation du personnel repris est en cours par Scolarest.

Concernant les menus souvent non respectés :

La Ville précise que c'est en raison du mouvement de grève en octobre dernier que les menus du jeudi et du vendredi ont été inversés.

Les parents d'élèves regrettent toutefois qu'il ne s'agisse pas d'un cas isolé.

Les membres de la commission des menus ont fait remonter les anomalies rencontrées et sont dans l'attente de la transmission du compte-rendu de la dernière réunion ; la prochaine commission se

tiendra le 21 novembre 2023. Devront être remontées systématiquement les différences observées entre ce qui est annoncé dans le menu et ce qui est proposé dans les assiettes.

Concernant les portions insuffisantes :

La distinction entre les petits et gros mangeurs n'est pas encore mise en pratique en début de service.

Plusieurs enfants ont encore faim après leur déjeuner car n'ont pas pu être resservis.

La quantité de pain fournie est insuffisante.

2/ Travaux faits ou prévus en 2023

Concernant le rond-point dans la cour :

Il est toujours inversé, marquage au sol à refaire.

Concernant les portes coupe-feux :

Ok

Concernant les sanitaires PMR :

Il convient de s'assurer que le problème d'odeur a été résolu.

Se pose la même question pour les sanitaires côté maternelle du CML.

Concernant les travaux d'électricité côté maternelle prévus en été 2023 :

Ils n'ont pas été effectués dans la mesure où le prestataire ne disposait pas du matériel nécessaire mais sont toujours d'actualité.

Concernant les stores à poser dans les salles de classe :

Ils seront posés avant les prochaines vacances de l'année 2024.

Concernant l'étanchéité des gouttières dans les cours des maternelles et des élémentaires :

Il convient de vérifier si elles sont trouées ou bouchées et d'y remédier.

Concernant la présence de rats dans la cour :

Cette situation sera remontée afin que des travaux de dératisation, prévus deux/trois fois par an, soient commandés.

3/ Informatique

Concernant le retour des enseignants sur l'ENT Beneylu :

Les principales difficultés recensées sont les suivantes :

- Il y a des doublons entre le cahier et Beneylu ;
- Des difficultés en maternelle, notamment pour les sorties ;
- Des notifications qui se désactivent parfois ;
- L'impossibilité d'identifier les personnes qui se sont connectées et qui ont consulté une page, le nombre de vue n'étant pas un indice fiable.

Concernant les équipements :

Les écrans dynamiques ne satisfont pas l'ensemble des enseignants.

Une négociation avec la mairie a conduit à proposer de redistribuer le matériel des élémentaires vers les maternelles et le CML.

Différents EN interactifs ont été présentés ; 3 solutions techniques sont à l'étude au ministère de l'éducation nationale. La solution retenue sera déployée à l'ensemble des enseignants sur tout le territoire à moyen terme (3 ans environ).

Concernant la possibilité d'utiliser Beneylu par l'APE/ groupe de parents/CML/périscolaire :

Cela ne semble pas possible pour le moment pour des raisons tenant au RGPD (traitement des données). La Mairie se rapproche de l'éditeur et d'autres villes ayant mis en place la solution.

Fonctionnement de l'école

1/ Règlement intérieur

Cf. annexe

Un rajout concernant le harcèlement scolaire a été apporté.

Présentation de deux vidéos sur le harcèlement :

- Qu'est-ce que le harcèlement ?
- Méthode de la préoccupation partagée.

Rappel de la définition et de ces principales conséquences.

2/ Présentation du dispositif « PHARE »

Cf. annexe

3/ Prévision rentrée 2024

Carte scolaire : nouvelle sectorisation qui ne concerne que les nouveaux élèves/nouveaux habitants résidant rue des Morteaux et les 3 impasses donnant sur la rue des Morteaux et ceux qui ont feront la demande. Les élèves actuellement scolarisés à Pasquier et désormais rattachés à Velpeau pourront continuer leur scolarisation à Pasquier, sous réserve de bien faire la demande de dérogation à la Mairie.

4/ Présentation auto-évaluation d'école

L'école Pasquier sera regroupée avec l'école La Fontaine.

Il y aura une première étape menée en interne par les acteurs de l'établissement, via une enquête auprès des enfants et des parents, sur les 4 grands thèmes suivants :

- Enseignement et apprentissage ;
- Climat scolaire ;
- Acteurs, stratégie et fonctionnement du regroupement ;
- L'école dans son environnement institutionnel.

Cette étape fera l'objet d'une synthèse d'appréciation.

Puis une seconde évaluation externe sera menée, notamment par l'inspectrice.

Un compte-rendu du regroupement sera établi en fin d'année.

5/ Les différents exercices de sécurité

L'exercice incendie a été réalisé (point de regroupement dans la cour).

Les prochaines dates du PPMS sont les suivantes :

- Le 14/11/2023 pour la mise à l'abri simple ;
- Le 27/11 pour l'intrusion.

Il convient de définir le lieu à retenir en cas d'alerte à la bombe.

6/ OCCE

Cf. annexe

Ont été collectés suite au premier appel cette année :

- 5 206 euros pour les élémentaires ;
- 3 420 pour les maternelles.

Le catalogue pour la vente des chocolats organisée par la FCPE sera remis par les professeurs en novembre. La livraison sera assurée sur le site de l'école.

7/ Evaluations nationales

Quel que soit le niveau des classes, les professeurs jugent tous regrettable que les élèves soient chronométrés, notamment eu égard aux finalités de ces évaluations.

Cela est contreproductif (les résultats ne sont pas bons) et entraîne beaucoup de stress, de panique chez les enfants.

A ce jour, il n'y a pas de retour sur les évaluations des classes de 6^{ème}.

8/ Les projets

Cf. annexe

9/ Dates à retenir

Cf. annexe